

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

ASSOCIATION GORKO WAÏ

La réunion a eu lieu à BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE, Villa les Brimbelles, Tessé la Madeleine, 12 rue des Tilleuls.

Le 22/05/2024 à 20h00, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Le Président de l'association déclare la séance ouverte. Il précise que les statuts ne prévoyant aucun quorum, l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité des membres présents et représentés.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

- 1) Bilan de la trésorerie
- 2) Résumé de l'année 2023 et projets 2024

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

A l'issu des débats entre les membres, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour.

Résolution 1) Bilan de la trésorerie

En 2023, les recettes perçues ont été les suivantes:

Recettes liées aux représentations: 2 961,50 € dont 934,50 € au titre de la prestation du Rédempteur d'Octobre 2021.

Recettes liées aux cotisations 2023: €

Dépenses: €

1535,25 € dont 520 € de reliquat de prestations du Rédempteur en Octobre 2021,

373,45 € de prestataires,

285,00 € de locations de salles,

250,00 € pour la réalisation d'un dossier de presse,

78,96 € de frais de tenue de compten

27,84 € de frais postaux.

8 007,72 € : Total Recettes

6 877,48 € : Total Dépenses

Le solde de l'exercice 2023 est de **+ 1 130,24 €**.

Cumulé avec l'excédent d'exercice reporté, le solde total est de 4 636,15 €

Résolution 2) Résumé de l'année 2023 et projets 2024

M. Erwan QUESNEL, membre de l'association suite au changement de statut déclarant Mme Michèle Tasso Secrétaire, a joué plusieurs représentations tant de La Complainte du Bipo qu'il a joué notamment au Festival d'Avignon 2023, que du Rédempteur et a aussi joué pour la compagnie Artlive lors du spectacle Eros. Il a aussi donné des cours de théâtre avec 6 à 8 participants par séance à la Trésorerie puis à la Zonmé. Enfin, il a été interviewé par Radio France Bleu Côte d'Azur pour promouvoir ses spectacles.

En 2024, M. Erwan QUESNEL compte continuer à donner des cours. Il y a déjà des représentations prévues en février et mars (L'Homme affable).

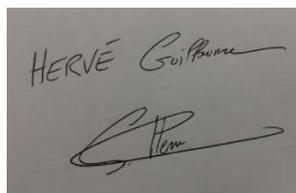
La cotisation annuelle des adhérents est versée au Président ou au Trésorier qui se chargeront de reverser les sommes sur le compte bancaire de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Le 22 Mai 2024

Le Président

M. HERVE

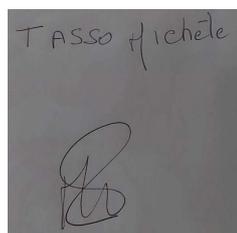


HERVÉ Goussier

Le 22 Mai 2024

La Secrétaire

Mme Tasso

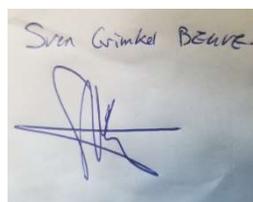


TASSO Michèle

Le 22 Mai 2024

Le Trésorier et Président de séance

M. BEUVE



Sven Grimkel BEUVE.